Annexe 3

Demande de reconnaissance au titre des centres d'intérêts matériels et moraux (CIMM)

☞ Cette annexe est à compléter par les agents souhaitant bénéficier de la reconnaissance de leur CIMM : elle permet d'apporter les éléments d'analyse aux critères d'appréciation guidant la décision d'attribution et doit être la plus complète possible.

Critères d'appréciation	Oui	Non	Exemples de pièces justificatives
Lieu de naissance de l'agent			Pièce d'identité, extrait d'acte de naissance, etc.
Lieu de naissance des enfants			Pièce d'identité, extrait d'acte de naissance, etc.
Lieu de naissance des ascendants			Pièce d'identité, extrait d'acte de naissance, etc.
Études effectuées sur le territoire considéré par l'agent et/ou ses enfants			Diplômes, certificats de scolarité, etc.
Lieu de résidence avant l'entrée dans l'administration			Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, etc.
Lieu de sépulture des parents les plus proches			Certificat de décès, pièces d'identité du défunt et du déclarant
Résidence des père et mère ou à défaut des parents les plus proches sur le territoire			Pièce d'identité, titre de propriété, taxe foncière, quittance de loyer, taxe d'habitation, etc.
Biens fonciers situés sur le territoire considéré dont l'agent est propriétaire			Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, titre de propriété, taxe foncière, etc.
Résidence antérieure de l'agent sur le territoire considéré			Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, etc.
Bénéfice antérieur d'un congé bonifié			Copie de la décision par laquelle a été octroyé le congé bonifié
Comptes bancaires, d'épargne ou postaux dont l'agent est titulaire sur le territoire			IBAN, etc.
Paiement par l'agent de certains impôts, notamment l'impôt sur le revenu, sur le territoire considéré			Avis d'imposition
Affectations professionnelles antérieures sur le territoire considéré			Attestations d'emploi correspondantes
Inscription de l'agent sur les listes électorales d'une commune du territoire considéré			Carte d'électeur
Demandes de mutation antérieures vers le territoire considéré			Copies des demandes correspondantes.
Durée et nombre de séjours dans le territoire considéré			Toutes pièces justifiant ces séjours.
Autre critère d'appréciation			

☞Fiche à joindre accompagnée des pièces justificatives à la demande